

**AIDE A DOMICILE :
LA VALORISATION PASSE PAR DES MESURES CONCRETES**

Le Président de la République rencontre ce jour des professionnels de l'aide à domicile afin de leur « rendre hommage » en cette période d'épidémie et de fortes chaleurs.

L'AD-PA salue cette initiative d'E. MACRON, accompagné de B. BOURGUIGNON, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, et attend de l'Etat que cette visite soit suivie de mesures concrètes.

L'AD-PA insiste en tout premier lieu sur l'urgence de verser la prime dans les services à domicile, tout comme dans les Résidences autonomie.

Il s'agit ensuite à très court terme de revaloriser les salaires et les carrières ainsi que le nombre de professionnels, à domicile comme en établissement, ce qui devra passer par la création de crédits nouveaux et pérennes.

L'AD-PA attend par ailleurs que le projet de loi Autonomie permette, dans le cadre d'un véritable droit à compensation, de considérer, l'ensemble des attentes psychiques, sociales et affectives des personnes âgées au-delà de la seule réponse à leurs besoins physiques.

En ce sens, mieux aider les personnes âgées sera l'opportunité de créer des centaines de milliers d'emplois non délocalisables pour les plus jeunes et donc concilier exigences éthiques et réponses aux difficultés économiques en terme de relance et de création d'emplois.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 24

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées